

LE SOUTIEN AU SCHEMA NATIONAL VELOROUTES ET VOIES VERTES ET AU TOURISME A VELO BRUTALEMENT INTERROMPUS EN DECEMBRE

Plusieurs associations nationales vélo vont finalement recevoir leur subvention 2016 après une large mobilisation nationale pour sauver la politique vélo en France. Ce n'est pas le cas pour les Départements & Régions Cyclables (DRC) et France Vélo Tourisme (FVT). Les conséquences pour les facilitateurs de mobilité à vélo que sont les Départements & Régions Cyclables et pour la vitrine du tourisme à vélo qu'est France Vélo Tourisme sont désastreuses :

Chrystelle Beurrier, présidente des Départements & Régions Cyclables :

« Cet arrêt brutal du soutien du ministère de l'environnement est incompréhensible. Que cela signifie-t-il ? Quel est le message envoyé aux collectivités territoriales mobilisées sur le développement des grands itinéraires cyclables dans toute la France ?

On ne peut pas imaginer que le ministère de l'environnement se désengage du schéma national des véloroutes et voies vertes que les DRC suivent et coordonnent en son nom. S'il arrête son soutien, qui va suivre ce dossier au niveau de l'Etat ? Quelles alternatives propose-t-il ? Au même titre qu'il y a un réseau routier, fluvial ou ferroviaire, le vélo est doté de son propre schéma national qui doit bénéficier du soutien de l'Etat. 90% des utilisateurs des itinéraires cyclables du schéma national sont des cyclistes du quotidien, des habitants. Pourquoi traiter leur mobilité à vélo comme une mobilité de seconde zone ?

Une fois l'année écoulée et les actions convenues ensemble presque achevées, est-il normal de signifier à un partenaire de 10 ans, que la coopération est unilatéralement interrompue ? Cela va à l'encontre de toute relation partenariale équilibrée et de toute correction élémentaire. Les DRC endossent depuis plusieurs années des missions autrefois assurées par l'Etat. Aujourd'hui, le ministère de l'environnement met fin à son soutien aux DRC pour des missions qu'il lui a lui-même déléguées !

Les collectivités, nos adhérents, aménagent le schéma national des véloroutes et voies vertes. Depuis 1998, elles ont réalisé 12 700 km de ce schéma adopté par l'Etat. Aujourd'hui, pour le prix de 60 km d'autoroute (entre 400 et 800 millions d'euros), nous pourrions achever les 8 000 km manquants au schéma national des véloroutes et voies vertes ! »

Stéphane Villain, président de France Vélo Tourisme :

« Le site de France Vélo Tourisme a enregistré 1 million d'entrées cette année. C'est la devanture numéro 1 des professionnels et des acteurs du tourisme à vélo au niveau national, au premier rang desquels les territoires et les collectivités. Le modèle économique de notre structure a été établi en fonction des subventions du ministère de l'environnement, un partenaire de la première heure de France Vélo Tourisme. En fin d'année, nous refuser cette subvention, c'est mettre en péril la pérennité de l'association et à la grande rénovation numérique entreprise pour le rayonnement des itinéraires et destinations valorisés par les collectivités qui les aménagent. La France est numéro 2 du tourisme à vélo en Europe. Ce n'est pas ainsi que nous passerons numéro 1 ! »

De quoi s'agit-il ?

Les DRC étaient sur le point d'établir une convention de partenariat pluriannuelle d'un montant de 69 000€ pour :

- Le suivi du schéma national des véloroutes et voies vertes par le système d'information géographique « observatoire national » opéré en partenariat et pour l'Etat depuis 2005.
- Les missions de centre national de coordination pour EuroVelo pour la promotion des itinéraires français au niveau européen et le rayonnement de la France à l'international
- L'appui aux collectivités françaises et services de l'Etat dans le développement des itinéraires véloroutes et voies vertes nationales
- La plateforme nationale des fréquentations, premier outil à agréger les données de comptage vélo au niveau national pour attester de l'évolution des pratiques.

France Vélo Tourisme est en pleine rénovation numérique de son écosystème web. La subvention de partenariat du ministère de l'environnement se monte à 27 000€.

La demande : Les DRC et FVT demandent au Gouvernement que des mesures de rattrapage soient engagées dès janvier 2017.

Les Départements & Régions Cyclables :

Le réseau des Départements & Régions Cyclables rassemble les collectivités mobilisées pour le développement de l'usage du vélo en France. Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Membre fondateur de France Vélo Tourisme, partenaire des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et de l'Etat, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale. Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations ; interlocuteurs privilégiés de l'État et animateurs de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, les Départements & Régions Cyclables sont le centre national de coordination pour EuroVelo, le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen. Plus d'infos sur www.departements-regions-cyclables.org

France Vélo Tourisme :

France Vélo Tourisme est une association d'intérêt général réunissant des acteurs professionnels privés et publics, ayant pour objectif de promouvoir la destination France à Vélo tout en développant une filière touristique innovante, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois durables.

www.francevelotourisme.com

Contacts médias

MONET+ASSOCIÉS

CONSEIL EN RELATIONS PUBLICS

Laëtitia TATARD - lt@monet-rp.com

Tél. : 02.53.35.50.20

www.monet-rp.com

Contacts pour les DRC et FVT

Camille THOME

camille.thome@departements-regions-cyclables.org

Tél. : 09 72 56 85 05 / 06 82 09 86 09